



# Certibiocide

**En  
formation continue**

## Dates

A déterminer

## Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00  
Soit 21 heures de formation.

## Lieu

Campus Provence-Ventoux  
CFPPA  
310 chemin de l'Hermitage  
84200 CARPENTRAS

## Mode de financement et

### Tarif

Nous contacter

## **Campus Provence-Ventoux CFPPA**

310 chemin de l'Hermitage  
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90  
cfppa.carpentras@educagri.fr  
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>  
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat sur  
notre site internet.

## **Les objectifs pédagogiques**

Garantir des conditions de distribution et d'utilisation de certains types de produits biocides, propres à assurer :

- leur efficacité ;
- la protection : des utilisateurs, du public, de l'environnement, susceptibles d'être exposés.

Améliorer la connaissance des circuits de distribution des produits destinés aux professionnels.

## **Public concerné et modes de financement**

Personne encadrant de chantier d'application ou personnes effectuant la vente de produits biocides professionnels.

Modes de financement : CPF ; Pôle emploi ; VIVEA...

## **Pré-requis et conditions d'inscription**

Maîtrise du français et opérations de base.

Inscription via la plateforme CPF au moins 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

## **Programme de formation**

### **Thème réglementation : 2 h 30**

Cadre réglementaire français et Européen

Définition des produits biocides

Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché.

Réglementation du transport et du stockage.

Utilisation des produits.

Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur.

Responsabilité vis-à-vis des tiers.

Consignation de toute utilisation des pesticides.

Réglementation du transport et du stockage

Réglementation spécifique à l'activité du secteur

Déclaration de l'entreprise

### **Thème : Produits Rodenticides : 5 h 30**

Risques liés à l'utilisation des produits rodenticides

Dangerosité des produits

Situations d'exposition aux dangers

Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains

Principales mesures de prévention et de protection

Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination

Dangerosité pour l'environnement

Situations d'exposition aux dangers

Prévention des risques

Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques

Consignes d'intervention sur les chantiers

Information des commanditaires

Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives.

### **Thème : Produits Désinfectants : 5 h 30**

Risques liés à l'utilisation des produits désinfectants

Dangerosité des produits

Situations d'exposition aux dangers



Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains  
Principales mesures de prévention et de protection  
Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination  
Dangerosité pour l'environnement  
Situations d'exposition aux dangers  
Prévention des risques  
Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques  
Consignes d'intervention sur les chantiers  
Information des commanditaires  
Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives.

**Thème : produits insecticides : 5 h 30**

Risques liés à l'utilisation des produits insecticides  
Dangerosité des produits  
Situations d'exposition aux dangers  
Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains  
Principales mesures de prévention et de protection  
Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination.

**Thème : gestion des déchets : 1 h 30**

Gestion des déchets dans l'entreprise et sur site d'intervention.  
Gestion des effluents.  
Gestion des déchets organiques

## **Modalités pédagogiques**

Livrets de formation, travail de groupe, échanges de pratiques, fiches de reconnaissance  
Matériel de traitement, réglage...  
Formateur référent SST.

## **Méthodes d'évaluation**

Vérification de l'acquisition des compétences par un test sous forme de QCM.

## **Validation de la formation**

Attestation d'obtention du Certibiocide et un certificat de réalisation sont remis à chacun des participants.

**Contact** : Cédric AUGIER 04 90 60 80 90  
Cédric.augier@educagri.fr



*Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.  
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : [armelle.perri@educagri.fr](mailto:armelle.perri@educagri.fr)*